

## BULLETIN D'ENGAGEMENT – HISTORIC TOUR MAGNY-COURS 29 – 30 SEPT ET 1<sup>er</sup> OCT 2023

<b>PILOTE 1 / Concurrent</b>	Date de naissance : .....	Groupe sanguin : .....
Nom /prénom : .....	Licence / ASA :	
Adresse : .....	Signature :	
CP / Ville : .....		
Tel. Portable : .....		
E-mail : .....		
<b>PILOTE 2</b>	Date de naissance : .....	Groupe sanguin : .....
Nom /prénom : .....	Licence / ASA :	
Adresse : .....	Signature :	
CP / Ville : .....		
Tel. Portable : .....		
E-mail : .....		
<b>VOITURE</b>	N° transpondeur :	
Marque / Type : Mazda MX5 NA Conduite à gauche équipée du kit obligatoire		
Année :           Cylindrée : 1598		
Les signataires reconnaissent et certifient sur l'honneur l'exactitude des déclarations de ce document et s'engagent à respecter les règlements sportifs, techniques et les équipements de sécurité obligatoires de ce Trophée et de la FFSA. Les signataires déclarent : être couverts par une assurance personnelle responsabilité civile pour tout dommage causé aux tiers ; que le véhicule à moteur est couvert par une assurance automobile (obligatoire en application de l'article L. 211-1 du Code des assurances) ; avoir pris connaissance des dispositions de l'article L.321-4 du Code du sport en ce qui concerne la souscription d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels le sport automobile peut m'exposer. Le Trophée Roadster Pro Cup a un rôle d'opérateur mais n'est pas l'organisateur de la course ; celle-ci relève des organismes habilités par la FFSA.		
<b>DROITS D'ENGAGEMENT</b>		
- Jusqu'au 17/09/2023 : 720 € TTC / voiture <b>si inscrit à la saison</b> ou 820 € TTC / voiture <b>si inscrit à la course</b>		
- A partir du 18/09/2023 : 770 € TTC / voiture <b>si inscrit à la saison</b> ou 870 € TTC / voiture <b>si inscrit à la course</b>		
- <b>Virement NOGARO SPORT - IBAN : FR76 1690 6002 4087 0207 4435 764 – BIC : AGRIFRPP869</b>		
- <b>Chèque à l'ordre NOGARO SPORT et à envoyer à NOGARO SPORT – 1263 route de la Chapelle – 32110 NOGARO</b>		